

(travaux)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Électricité et lumière dans la ville : depuis le début de l'année, une nouvelle partie du réseau électrique a été reprise pour continuer de garantir un meilleur service à moindre coût. Chaque ampoule est remplacée par des leds, c'est de la consommation d'énergie en moins.

Deux « bons points » pour une ampoule : un pour la planète, et un pour le budget municipal.

Plusieurs chantiers ont été réalisés dès la rentrée 2017 et par souci de bonne gestion c'est l'esprit de rénovation qui commande à la dépense. Il n'est pas toujours judicieux de changer les candélabres : une nouvelle platine, nouvelle lanterne ou une nouvelle ampoule suffisent grâce à leur basse consommation à relancer le réseau pour de nombreuses années ! La campagne 2017/2018 après avoir débuté sur toute ou partie de nombreuses voies du lotissement, s'est poursuivie par la route de Malnoue, la rue de la garenne et celles qui bordent la place de la garenne, l'avenue forestière et l'avenue Paul Cézanne. Avant de clore la campagne 2017/2018, une partie de la rue de Paris, entre le château et Noisiel, la rue Léonard de Vinci, le mail Van Gogh et le cours du Lizard seront repris soit : 345 lanternes supplémentaires qui auront été changées.

Coût des travaux : 400 000 €.



CRÈCHE DU BOIS DES ENFANTS

La cour de la crèche du Bois des Enfants a été totalement rénovée et une nouvelle structure de jeux y accueillera les aventures des petits champésiens.

Coût : 95 000 €



VOIRIE

Deux voies piétonnes ont été rénovées : l'allée Matisse, pour un coût de 70 000€ et le mail des tilleuls, pour 65 000 €.



Mail des tilleuls.

La réfection de la chaussée du boulevard de la République : les travaux prévus étant plus importants ils seront réalisés en deux phases, Jusqu'à mi-mars. La structure de la voie sera renforcée pour supporter le passage des camions.

Coût : 650 000 €



Boulevard de la République.

ÉCOLES

Des blocs de « **Parkings rabattables** » ont été installés aux abords des écoles Joliot Curie et Henri Wallon pour tenter d'empêcher le stationnement gênant et, pour faciliter les livraisons à l'école. **Coût : 9 000 €.**

Après la sécurisation du hall de l'entrée primaire d'Olivier Paulat, celui de Joliot Curie, coté réfectoire, va lui aussi être fermé. **Coût : 19 500 €.**

Aux écoles Henri Wallon et Paul Langevin, des travaux de mise en conformité de l'assainissement par la **séparation des réseaux eaux pluviales/eaux usées** ont été réalisés. **Coût : 43 750€.**

(actualités)

« NOUVELLE POLICE DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN » EN CONCERTATION

Le 28 octobre dernier, le ministre de l'Intérieur a évoqué une « **grande concertation nationale** » pour une nouvelle Police de Sécurité du quotidien (PSQ). Cette nouvelle police de sécurité devant se réaliser, dans un premier temps, **à moyens constants**, les écoles de polices n'ayant accueilli aucune promotion l'an passé. Sans être confrontée aux graves problèmes de délinquance que d'autres villes connaissent des nuisances sur certains espaces publics et dans des halls d'immeubles sont cependant recensées à Champs-sur-Marne. Parmi les communes ayant fait acte de candidature à ce projet et connues à ce jour : Lille, Lens, Roubaix, Toulouse ou Aulnay-sous-Bois, **Champs-sur-Marne** a demandé à l'expérimenter. Aussi il est essentiel de toujours réaffirmer le rôle et la mission de la Police Nationale, dans le cadre des missions régaliennes de l'Etat.

ACTION EDF

Dans le cadre du partenariat avec EDF, le hall de l'hôtel de ville a reçu du 12 au 17 novembre 2017 une exposition sur les économies d'énergie. Des gestes simples, des économies faciles en se rappelant bien que l'énergie la moins chère, c'est d'abord celle qu'on ne gaspille pas. Et pour joindre le geste à la parole, cette année, plus de 5100 ampoules LED auront été distribuées aux campésiens ! Soit par 5, gratuitement, soit par 25 contre une participation de 2€ !



Parce que les économies d'énergie doivent être accessibles à tous, grâce au dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), ÉCOLIFE permet aussi de réaliser des économies d'eau, de chauffage et d'électricité sans investissement.

Renseignements sur ecolife-cee.fr

MARDI DE LA COPROPRIÉTÉ

Une fois par mois, des ateliers thématiques, ouverts à tous, visent à faire le point sur certains sujets particuliers. Destinés à un public averti et impliqué, ces ateliers permettent de mieux préparer les décisions à prendre et de mieux contrôler les actions de leurs gestionnaires. Prochaine séance le mardi 19 décembre 2017 sur le thème de la réception des travaux et les recours. La semaine précédente, le mardi 12 décembre, le club Copro se penchera sur les bureaux d'études thermiques. Pour répondre à leurs questions et les aider dans leurs démarches, un expert reçoit les copropriétaires sur rendez-vous.

Renseignements au 01 72 84 63 91 ou habitat@agglo-pvm.fr

ATTESTATION D'ACCUEIL

Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document appelé « **attestation d'accueil** » est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile durant son séjour en France. La demande est faite en mairie. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions. Depuis le lundi 2 octobre 2017, les attestations d'accueil sont traitées par le **service municipal affaires générales**, rez-de-chaussée gauche de la mairie. Les conditions de traitement et de délai restent les mêmes. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h45 et le samedi 9h-12h.

NOUVEAUX BERCEAUX

Une structure de « **Crèches de France** », un réseau de 700 établissements en France, est maintenant installée à Champs-sur-Marne, rue Paul Bert. « **La forêt enchantée** » accueille 30 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Par convention, 18 berceaux sont réservés à la municipalité ce qui porte la capacité d'accueil à 259 berceaux dans la commune.



LA CARTE JEUNESSE

Valable pour l'année scolaire, la « **Carte Jeune** » s'adresse à tous les jeunes campésiens âgés de 11 à 17 ans. Pour 10€, elle donne accès à l'ensemble des structures et services proposés par les services municipaux jeunesse et sport et de bénéficier de 4 activités ou sorties gratuites ! Pour chaque sortie, ceux qui fréquentent, habituellement, les structures jeunesse sont prioritaires. **Mais les week-ends à la neige et les séjours en général ne sont pas considérés comme de simples sorties.**

Pour adhérer au dispositif, il suffit de remplir un dossier et de le déposer au Service Municipal Jeunesse (SMJ), en présence des parents ou d'un représentant légal.



JARDINS FAMILIAUX

Les « **jardiniers familiaux** » du Nesles ont signé leur nouvelle convention le jeudi 23 novembre 2017 au LCR Edouard Branly. C'était aussi, pour eux, « la dernière » avant le déménagement. De quoi commencer à discuter de la mise place et du fonctionnement des futurs jardins !



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

C'est en mairie, en salle civique, que Maud Tallet, accompagnée d'autres élus, a reçu les 70 récipiendaires de la médaille d'honneur du travail (session 2017), parmi lesquelles 14 Grand Or, décernées pour 40 ans de services.



(actualités)

Samedi 25 novembre 2017, la salle Jacques Brel accueillait les petits campésiens, venus célébrer les **Droits des Enfants** : droit à l'éducation, droit à la santé, droit à l'identité, droit à une famille, à un nom, droit à la culture, droit aux loisirs, droits à la participation, **10 droits essentiels** qui se déclinent dans la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**. Autant de droits qui, ici, pouvaient être abordés par le jeu, et qui ont dessiné la réalité d'une société pas toujours facile ni pour les enfants, ni pour ceux qui ont un peu grandit. Puis le « quatre heures », pour le goûter pour reprendre des forces. Pour clore, comme il se doit un « Festi'bal » avec Roger Cactus.

A la suite d'une plainte de riverains de « L'AIRE DE JEUX DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE » la commune de Champs-sur-Marne a été condamnée à 30 000 euros par le tribunal administratif de Melun.

Cette pénalité financière se double d'une demande de pose de panneaux à une distance de 15 mètres de leurs propriétés, amputant d'autant cette aire de jeux pour enfants.

Même si la commune se réserve le droit de faire appel, elle demande aux parents et aux usagers de respecter les contraintes qu'imposent les panneaux qui vont être posés.



(solidarité)

LIGUE CONTRE LE CANCER

Après **Octobre Rose**, la Ligue contre le Cancer s'installe à Champs-sur-Marne. Pour mieux accompagner les malades face à la maladie, La Maison de la Solidarité de Champs-sur-Marne accueille de nouvelles permanences de la Ligue contre le Cancer pour les malades ou en rémission avec une énergéticienne et de 8h30 à 12h le samedi matin et le lundi en soirée, du yoga détente. Des rendez-vous qui pourraient vite s'étoffer avec de la sophrologie, de l'ostéopathe ou encore de l'esthétique.

Renseignements au 01 64 37 28 13.

CINÉ SOLIDAIRE

L'antenne de Champs-sur-Marne du Secours Populaire Français lance un ciné-club pour les mordus de cinéma ! Prochaine séance le **vendredi 15 décembre**. Rendez-vous à 14h à la médiathèque du Ru de Nesle. Entrée gratuite.



CINÉ SENIORS

Un vendredi par mois, à la ferme du Buisson, c'est Ciné Senior ! Le vendredi 22 décembre, à 14h30 : « Les gardiennes », avec Nathalie Baye et Laura Smet.

Entrée : tarif préférentiel : 4 €.

Renseignements auprès du service municipal solidarité : 01 64 73 48 30.

UN NOËL INSULAIRE

Pour que les fêtes de fin d'année n'oublient personne, chaque année la Municipalité et le CCAS proposent un spectacle et invitent les enfants des familles campésiennes dont le revenu moyen mensuel est inférieur à 2 575 € pour un moment de fête. Cette année ce sera le **dimanche 17 décembre 2017 à 15h**, salle Jacques Brel avec « **Insulaire malgré lui** », un spectacle de magie interactif d'une heure, où les enfants et les adultes se laissent embarquer sans aucun mal de mer ! Le capitaine Jack, échoué sur une île déserte, vous fera découvrir l'atmosphère qui régnait à bord de son bateau pirate, où des phénomènes étranges, et pour tout dire magiques, se sont produits... Renseignements auprès du service municipal solidarité au 01 64 43 48 30.



(culture)

RENC'ART À BREL

Une goguette ? C'est une parodie de chanson connue pour parler de l'actualité. Goûtez à cette revue de presse musicale hilarante. Les plus grands tubes de la chanson française détournés avec toute la virtuosité des chansonniers dans le seul but de rire de l'actualité politique.

Mardi 12 décembre 2017 à 20h30.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 01 64 73 49 00.



INITIATION MANGA



Avec les élèves du département « **Japanese art & communication** » d'Eurasiam, école d'enseignement supérieur entièrement dédié au Japon et à la Chine, venez vous initier à l'art du manga. A partir de 10 ans,

Samedi 21 décembre 2017, à la médiathèque du Ru de Nesles à partir de 14h.

CONTES

Grâce à un tambour magique, Sharon invoque l'esprit du vent qui apporte ses histoires, l'une après l'autre aux oreilles des enfants. Dans « **Nuages volants** » Sharon Evans met en scène des contes amérindiens. Un spectacle étonnant sur la culture amérindienne adaptée aux plus petits.

Sur réservation le mercredi 13 décembre 2017 à 15h30 à la médiathèque du Ru de Nesles.

Renseignements au 01 60 37 78 78.

(actualités)



LES ABEILLES SONT NOS AMIES

La déclaration de ruches permet notamment d'alerter rapidement les apiculteurs en cas de survenue d'une maladie apiaire contagieuse dans leur secteur, afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires à la protection de leurs ruches. La période de déclaration obligatoire dès la première colonie s'achèvera le 31 décembre 2017.

« PATINOIRE CHAMPS D'HIVER » DU 23 DÉCEMBRE 2017 AU 7 JANVIER 2018

À partir du samedi 23 décembre 2017, la patinoire de l'Office Municipal d'Animation (OMA) reprend place sur le mail Jean Ferrat jusqu'au 7 Janvier 2018. Elle sera ouverte chaque jour, sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier, de 14h à 17h30 et sera accompagnée de diverses animations foraines.

L'inauguration aura lieu le samedi 23 décembre 2017 à partir de 14h. Au programme, quelques dégustations, des chants, une animation culturelle, des activités manuelles et la possibilité de se faire maquiller. Le samedi 30 décembre, une animation de sculpture sur glace sera présentée.

